

DOSSIER DE PRESSE

Vendredi 1^{er} septembre 2023

**Rentrée scolaire 2023-2024 :
Conférence de presse de Marie-Guite DUFAY**

Sommaire

- I. Les lycées : chiffres clés
 - II. Les principaux travaux en cours
 - III. Dans un contexte de hausse des prix, la Région protège les plus fragiles
 - IV. Des mesures pour faire face à la forte hausse des dépenses énergétiques
 - V. Intégrer l'alimentation locale et bio dans les cantines des lycées
 - VI. Outil numérique Eclat-BFC : une nouvelle application mobile
 - VII. Orientation : lancement d'une plateforme de stages
 - VIII. Une attention particulière portée aux actions péri-pédagogiques
 - IX. La stratégie régionale « Éducation-formation »
 - X. Les visites de rentrée
-

I. Les lycées : chiffres clés

- 129 lycées publics en Bourgogne-Franche-Comté
- 2,3 millions de m²
- Budget 2023 consacré aux lycées : 250,58 M€
- En cours : 174 opérations de travaux pour un montant de 624,5 M€
- 2 815 agents permanents (accueil, hébergement, restauration, maintenance, entretien) ; 400 agents contractuels supplémentaires
- 105 057 lycéens dont 84 981 dans les établissements publics
- 10 158 jeunes choisissent l'enseignement agricole (public ou privé)
- 14 903 lycéens sont hébergés dans les internats des lycées publics de la Région
- Plus de 10 millions de repas servis par an
- Un parc informatique de 40 000 ordinateurs et de 6 000 ordinateurs personnels distribués (dispositif Ordil)
- Eclat-BFC : un même espace numérique de travail (ENT) partagé entre les 129 lycées, 221 collèges et 650 écoles de Bourgogne-Franche-Comté ; 250 000 personnes (élèves, enseignants, parents) disposent d'un compte utilisateur

II. Les principaux travaux en cours

En 2023, la Région poursuit des opérations initiées ces dernières années. Elles en sont à différents stades d'exécution et concernent des restructurations ou modernisations, du gros entretien, de l'accessibilité et de la sécurisation.

Les principales opérations réceptionnées ou en cours sur l'ensemble du territoire sont listées ci-dessous par département. Les montants sont indiqués « toutes dépenses comprises » (TDC).

Département de la Côte-d'Or (21)

Opérations réceptionnées en 2022 :

Châtillon-sur-Seine – Lycée agricole de La Barotte : construction d'une chaufferie biomasse – Coût de l'opération : 2 230 000 € – Réception en novembre 2022

Opérations réceptionnées en 2023 :

Dijon – Lycée Les Marcs d'Or : amélioration thermique des bâtiments « restauration-externat-logements » et « administration-externat » (phase 3) – Coût de l'opération des phases 3 et 4 : 4 650 000 € – Réception en avril 2023

Opérations en cours en 2023 :

Beaune – Lycée Clos Maire : réfection totale des façades de bâtiments (isolation par l'extérieur) et de toitures – Coût de l'opération : 6 400 000 €

Châtillon-sur-Seine – Lycée agricole de La Barotte : reconstruction du restaurant scolaire, aménagement de l'ancienne demi-pension en internat et externat, et mise en sécurité des internats – Coût de l'opération : 3 670 000 €

Dijon – Lycée Hippolyte Fontaine : restructuration des ateliers maintenance automobiles, carrosserie et structures métalliques – Coût de l'opération : 6 800 000 €

Dijon – Lycée Le Castel : rénovation des bâtiments de l'administration et de l'externat – Coût de l'opération : 11 845 000 €

Département du Doubs (25)

Opérations réceptionnées en 2022 :

Besançon – Lycée Pasteur : modernisation des bâtiments Ducat – Coût de l'opération : 10 500 000 €

Besançon – Lycée Victor Hugo : remplacement des menuiseries extérieures des bâtiments – Coût de l'opération : 2 700 000 €

Montbéliard – Lycée Germaine Tillion : déconstruction du bâtiment D – Coût de l'opération : 760 000 €

Montbéliard – Lycée Germaine Tillion : création d'une salle de musculation – Coût de l'opération : 580 000 €

Opérations en cours en 2023 :

Baume-les-Dames – Lycée Jouffroy d'Abbans : modernisation du service d'hébergement – Coût de l'opération : 7 600 000 €

Besançon – Lycée Jules Haag : modernisation de la demi-pension – Coût de l'opération : 7 300 000 €

Besançon – Lycée Louis Pergaud : modernisation de l'internat – Coût de l'opération : 15 500 000 €

Besançon – Lycée Pâris : rénovation des toitures des ateliers – Coût de l'opération : 820 000 €

Besançon – Lycée Victor Hugo : construction d'un service commun de restauration (mutualisation avec le lycée Tristan Bernard) – Coût de l'opération : 13 200 000 €

Morteau – Lycée Edgar Faure : restructuration du lycée – Coût de l'opération : 32 700 000 €

—
Besançon – IFPS (Institut de formation des professions de santé) – Construction du nouveau bâtiment – Coût de l'opération : 29 000 000 €

Département du Jura (39)

Opérations réceptionnées en 2022 :

Dole – Lycée Jacques Duhamel : modernisation du service de restauration et extension de la capacité d'hébergement – Coût de l'opération : 12 800 000 € – Inauguration : 1^{er} septembre 2022

Lons-le-Saunier – Lycée Montciel : réfection partielle des locaux de restauration – Coût de l'opération : 1 230 000 € – Inauguration : 3 février 2023

Poligny – ENILBIO : restructuration et extension des locaux – Coût de l'opération : 8 250 000 € – Réception en mars 2022

Opérations en cours en 2023 :

Champagnole – Lycée Paul-Émile Victor : rapatriement des ateliers – Coût de l'opération : 7 700 000 €

Poligny – Lycée Hyacinthe Friant : modernisation des locaux du site des Oratoriens – Coût de l'opération : 11 270 000 €

Département de la Nièvre (58)

Opérations réceptionnées en 2023 :

Challuy – LEGTA de Nevers-Cosne-Plagny : construction d'une chaufferie biomasse – Coût de l'opération : 2 325 000 € – Réception en février 2023

Opérations en cours en 2023 :

Château-Chinon – Lycée agricole du Morvan : ombrière sur la pisciculture de Vermenoux et ombrière photovoltaïque sur la pisciculture de Corancy – Coût de l'opération : 2 200 000 €

Fourchambault – Lycée Pierre Bérégovoy : travaux sur les locaux de restauration – Coût de l'opération : 3 200 000 € – Étude en cours

Département de la Haute-Saône (70)

Opérations réceptionnées en 2022 :

Lure – Lycée Georges Colomb : regroupement des activités – Coût de l'opération : 13 960 000 € – Inauguration : 12 mai 2022

Vesoul – Lycée Munier : réaménagement pour constitution d'un plateau pour le bac pro SAPAT – Coût de l'opération : 550 000 €

Opérations en cours en 2023 :

Héricourt – Lycée Louis Aragon : mise en conformité du désenfumage de l'internat – Coût de l'opération : 500 000 €

Héricourt – Lycée Louis Aragon : ravalement des façades des logements de fonction – Coût de l'opération : 500 000 €

Vesoul – Belin-Munier : construction du service commun de restauration et de logements de fonction – Coût de l'opération : 11 700 000 €

Département de la Saône-et-Loire (71)

Opérations réceptionnées en 2022 :

Chalon-sur-Saône – Lycée Mathias : rénovation du gymnase (y compris le mur d'escalade) – Coût de l'opération : 3 700 000 € – Réception en décembre 2022

Fontaines – Lycée agricole Sud Bourgogne : construction d'une chaufferie biomasse – Coût de l'opération : 2 790 000 € – Réception en septembre 2022

Tournus – Lycée agricole de l'Horticulture et du Paysage : construction d'une chaufferie biomasse – Coût de l'opération : 2 610 000 €

Opérations en cours en 2023 :

Blanzy – Lycée Claudie Haigneré : accompagnement de la fusion des deux anciens lycées et intégration de l'IFSI – Coût de l'opération : 9 840 000 €

Chalon-sur-Saône – Lycée Nicéphore Niépce : rénovation de l'atelier chaudronnerie – Coût de l'opération : 2 330 000 €

Chalon-sur-Saône – Lycée Pontus de Tyard : réfection totale des façades des bâtiments D, F et façade ouest du bâtiment A – Coût de l'opération : 2 550 000 € – En cours d'étude

Cluny – Lycée La Prat's : restauration de l'internat – Coût de l'opération : 13 300 000 €

Louhans – Lycée Henri Vincenot : création d'ascenseurs – Coût de l'opération : 600 000 €

Tournus – Lycée agricole de l'Horticulture et du Paysage : réfection et amélioration thermique du gymnase et de l'amphithéâtre – Coût de l'opération : 1 600 000 €

Département de l'Yonne (89)

Opérations réceptionnées en 2022 :

Auxerre – Lycée Jacques Amyot : travaux de maintenance et d'amélioration du réseau de chauffage – Coût de l'opération : 1 500 000 € – Réception en janvier 2022

Auxerre – Lycée Jacques Amyot : rénovation des façades des bâtiments « administration-externat-logements », « externat-internat-logements », « internat », « externat-internat-infirmerie » et « externat-restauration-internat » – Coût de l'opération : 3 075 000 € – Réception en avril 2022

Joigny – Lycée Louis Davier : construction d'une chaufferie biomasse commune aux lycées Jules Verne et Louis Davier – Coût de l'opération : 3 030 000 € – Réception en décembre 2022

Opérations en cours en 2023 :

Avallon – Lycée du Parc des Chaumes : restructuration de la demi-pension – Coût de l'opération : 7 200 000 € – En cours d'étude

Joigny – EREA Jules Verne : amélioration thermique des bâtiments « externat », « internat-externat » et « internat-logements-infirmerie » – Coût de l'opération : 7 000 000 € – En cours d'étude

Tonnerre – Lycée Chevalier d'Eon : aménagement des bâtiments A et B pour l'installation du foyer et le déplacement de locaux – Coût de l'opération : 1 300 000 € – En cours d'étude

Département du Territoire de Belfort (90)

Opérations réceptionnées en 2022 :

Bavilliers – Lycée Denis Diderot : réaménagement de l'atelier – Coût de l'opération : 550 000 € – Réception fin 2022

Opérations en cours en 2023 :

Bavilliers – Lycée Denis Diderot : réfection des verrières du service restauration et réparation des dégâts occasionnés par la grêle – Coût de l'opération : 750 000 €

Belfort – Lycée Raoul Follereau : levée de la prescription de la commission de sécurité – Coût de l'opération : 525 000 €

Valdoie – Lycée Lucien Quelet : reprise de l'étanchéité des douches de l'internat – Coût de l'opération : 410 000 €

III. Dans un contexte de hausse des prix, la Région protège les plus fragiles

L'inflation et la hausse des prix sont une réalité pour l'ensemble des collectivités en France. Les Régions, qui sont responsables de la construction, de la rénovation et de l'entretien des lycées, sont particulièrement touchées.

Alors que les familles sont elles aussi très fortement impactées, la Région accentuera ses efforts pour protéger les ménages les plus modestes de la hausse des prix.

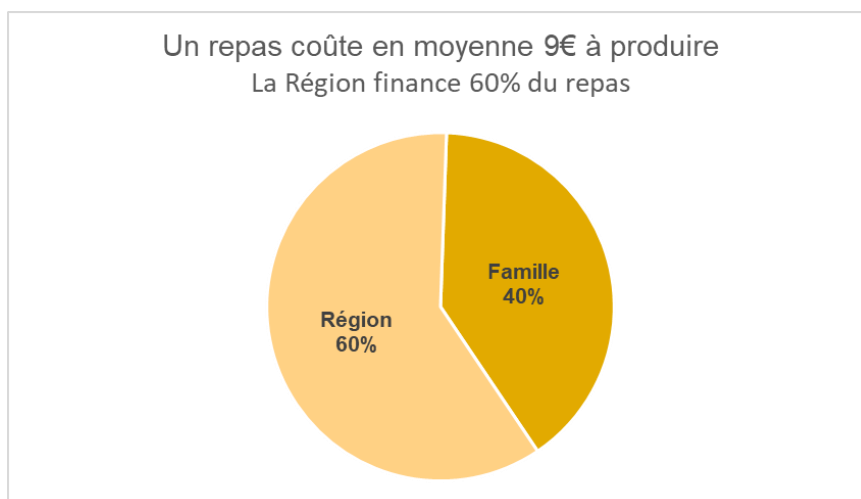
❖ Limitation de l'augmentation du prix de la cantine de 0,17 € à partir de janvier 2024

L'inflation sur les produits alimentaires a été de l'ordre de 15 % sur l'année scolaire 2022/2023. Après une période marquée depuis 2018 par une stabilité des tarifs, l'augmentation de 5 % votée pour 2023 s'est avérée insuffisante face à deux années de forte inflation.

Pour maintenir un niveau de qualité dans les restaurations des lycées, il a été décidé d'augmenter en 2024 les tarifs de restauration et d'hébergement en limitant la hausse à 5 %, soit 0,17 € pour le forfait 5 jours. Ce tarif prendra effet en janvier 2024. Pour un lycée, le repas passera ainsi à 3,58 € pour le forfait 5 jours et à 4,85 € pour les tickets à l'unité.

Type de forfait	2021-2022	2022-2023	2023-2024
5 jours	3,25 €	3,41 €	3,58 €
4 jours	3,46 €	3,63 €	3,81 €
3 jours	3,80 €	3,99 €	4,19 €
Ticket	4,40 €	4,62 €	4,85 €

Forfait d'internat : Forfait 4 nuitées : 1 764 € / an : augmentation de + 84 € / an (incluant l'augmentation des repas)



À noter : les tarifs appliqués sont différents pour les établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA).

❖ Tarifification sociale pour la restauration et l'internat

Augmentation des aides aux boursiers : Depuis 2019, la Région accorde une **aide financière systématique à tous les boursiers internes et demi-pensionnaires**. Les familles perçoivent une aide unique, forfaitaire et annuelle, dont le montant est dégressif en fonction du niveau de bourse de l'élève. Les aides régionales permettent d'assurer la gratuité de la cantine à près de 6 700 familles et de l'internat à 860 familles.

Pour la deuxième année consécutive, cette aide sera augmentée (pour 2023-2024) pour compenser l'évolution du tarif de la restauration scolaire.

Confortation du nouvel échelon de bourse :

Au titre de la tarification sociale, la Région maintient pour la seconde année consécutive le nouvel échelon de bourse pour les ménages qui sont juste au-dessus des plafonds pour obtenir une bourse d'État. Elle augmente le montant de ce coup de pouce pour compenser l'évolution du tarif de restauration et d'hébergement.

Ce sont ainsi près de 1 000 familles supplémentaires qui bénéficieront de ce soutien en plus des 12 000 familles boursières d'État. Ce sont en tout 17 % des familles d'internes ou de demi-pensionnaires (scolarisés dans des lycées publics ou privés sous contrat) qui seront soutenues financièrement par la Région.

Avec l'augmentation de l'aide aux boursiers et la création de la tranche régionale, le soutien financier de la Région aux familles se déclinera ainsi :

Niveaux de bourse (montant de l'aide régionale par an et par élève)							
	Échelon « Région »	Échelon 1	Échelon 2	Échelon 3	Échelon 4	Échelon 5	Échelon 6
Demi-pensionnaire	130 €	160 €	160 €	160 €	180 €	180 €	180 €
Interne	250 €	300 €	300 €	350 €	350 €	400 €	400 €

Les familles concernées par l'échelon « Région » sont des ménages dont le revenu annuel est compris dans les tranches de revenus suivantes :

Plafond de revenus pour le dispositif régional d'aide aux non-boursiers (échelon « Région »)

<i>Nb d'enfants à charge</i>	<i>Niveaux de revenu maximum d'éligibilité (revenu 2022 / avis d'imposition 2023)</i>
1	22 552 €
2	24 285 €
3	27 754 €
4	32 092 €
5	36 428 €
6	41 634 €
7	46 837 €
8 et plus	52 041 €

Les dossiers seront à renseigner – à compter du mois d'octobre et jusqu'au 15 décembre 2023 – sur une plateforme dédiée, qui permettra aux familles de vérifier leur éligibilité et de déposer leur demande.

<https://aide-lycnon-boursier.bourgognefranche-comte.fr/>

À noter : la Région met par ailleurs à disposition des établissements un dispositif d'appui de 200 000 €, qui peut être mobilisé pour répondre, au cas par cas, aux situations délicates des familles dont les enfants ne sont pas boursiers.

La Région dégagera au total en **2023-2024** un **budget de 3,3 M€ entièrement consacré à l'aide sociale pour la restauration et l'hébergement.**

❖ **Un transport scolaire régional gratuit pour les élèves ayants droit**

La Région assure le transport ou aide financièrement chaque année 126 000 élèves. Ce service est assuré par l'intermédiaire du réseau TER Mobigo Bourgogne-Franche-Comté (5 700 élèves concernés), les lignes routières MOBIGO (11 000 élèves concernés) et plus de 3 000 circuits spéciaux scolaires (107 400 élèves concernés). Plus de 1 500 élèves sont quant à eux bénéficiaires d'une aide financière lorsqu'aucun transport n'est organisé à proximité du domicile.

La Région y consacre pour cette année scolaire **149,4 M€**.

Dans le cadre de ses renouvellements de marchés, la Région porte une politique ambitieuse en matière de transition énergétique.

En 2023, ce sont 890 véhicules neufs qui circuleront sur le réseau routier MOBIGO :

- 14 seront des véhicules électriques
- 10 autocars rouleront au bioGNV
- 770 autocars circuleront avec des biocarburants (dont 443 en hybride biocarburant)
- 70 autocars rouleront avec une motorisation EURO VI (diesel) et 26 seront des véhicules hybrides

Au total, depuis le début de l'année 2021, la Région a renouvelé 2 524 autocars. La part des véhicules diesel est en constante diminution :

- En 2021, 90 % des véhicules renouvelés l'étaient en diesel
- En 2022, cette part était ramenée à 25 %
- En 2023, seulement 6 % des véhicules renouvelés le seront avec une motorisation diesel

Par ailleurs, depuis la rentrée de septembre 2019, la Région a fait le choix de déployer, sur les circuits scolaires Mobigo, une billettique scolaire. Les élèves sont titulaires d'une carte sans-contact valable plusieurs années et les 2 700 autocars du réseau sont équipés de valideurs.

À chaque montée dans le véhicule, l'élève doit présenter sa carte au conducteur et devant le valideur. Ce simple geste permet de renforcer la sécurité des élèves transportés, de disposer d'une liste nominative actualisée des élèves effectivement à bord en cas d'incident, de prévenir les familles de tous types d'événements par l'envoi de SMS et de permettre un suivi du véhicule en temps réel, grâce au flashcode figurant sur la carte de transport scolaire.

❖ **Des aides pour les ressources pédagogiques et l'équipement professionnel**

Pour les lycéens inscrits en **filières professionnelles**, la Région participe à la **prise en charge de tout ou partie du premier équipement professionnel**. Sont concernées les sections industrielles, bâtiment, automobiles, hôtelières, sanitaires et sociales... La subvention allouée aux établissements permet aux familles de réduire considérablement leur contribution financière.

La Région met également en place les mesures nécessaires pour que les **manuels scolaires** et les **ressources pédagogiques** restent en général **gratuits pour les familles**.

❖ **Ordil, un équipement informatique individuel gratuit, étendu aux élèves de BTS**

Chaque établissement est doté depuis la dernière rentrée d'un stock d'ordinateurs portables de prêt à destination des lycéens pour toute la durée de leur scolarité. Selon leur connaissance de la situation des familles et des besoins pédagogiques, les lycées (publics et privés) attribuent les ordinateurs en début d'année scolaire.

Les élèves de BTS et les élèves internes, quel que soit leur niveau, sont aujourd'hui éligibles au dispositif Ordil. Celui-ci représente aujourd'hui un parc informatique de plus de 6 000 ordinateurs portables. L'ensemble du dispositif Région, financé à 80 % par les fonds européens, représente un budget de 3 M€.

IV. Des mesures pour faire face à la forte hausse des dépenses énergétiques

La Région a pris un certain nombre de mesures pour faire face à la hausse des coûts de l'énergie dans les établissements.

- ❖ La dotation de fonctionnement des lycées a augmenté en 2023 de 16 % par rapport à 2022, essentiellement du fait du renchérissement du prix des énergies. Elle s'élève ainsi à 44,7 M€.
- ❖ Un fonds exceptionnel d'aide de 6,5 millions d'euros a été mis en place, destiné à accompagner des lycées qui rencontreraient des difficultés financières pour faire face aux factures de chauffage. Ces dotations complémentaires sont versées sur la base d'un dialogue de gestion avec chaque lycée concerné.
- ❖ L'hiver dernier, chaque établissement a été invité à élaborer, à partir d'un guide méthodologique établi par la Région, un « plan de sobriété énergétique ». On constate, sur la dernière année, une diminution de 10 % des kWh d'énergie consommés.
- ❖ Un nouveau service de sept personnes à la Région est dédié aux questions de l'énergie dans les lycées et peut intervenir en conseil auprès des 129 établissements de Bourgogne-Franche-Comté.

V. Intégrer l'alimentation locale et bio dans les cantines des lycées

Chaque jour, les agents de la Région confectionnent plus de 60 000 repas, soit 10 millions de repas par an. Proposer une restauration collective de qualité est un objectif ancien puisque l'engagement d'offrir 50 % de produits locaux dans les assiettes a été pris durant le mandat précédent, avant même que la loi Egalim ne soit promulguée.

Pour ce nouveau mandat, la Présidente de Région a réaffirmé l'engagement de sa majorité à ce que la restauration scolaire fournisse une alimentation saine pour les jeunes, rémunératrice pour les agriculteurs de la région et accessible à tous.

La Région Bourgogne-Franche-Comté est l'une des premières à avoir mis en place un outil de suivi de l'origine des produits achetés par les lycées (Easyliis), lequel permet de connaître l'origine et de mesurer les efforts faits et à faire. Elle développe ainsi un accompagnement renforcé des équipes de restauration. Réseau de cuisiniers, installation de matériel adapté pour le stockage et la préparation de produits frais et bruts, formations, mise en valeur des démarches vertueuses, lutte contre le gaspillage alimentaire... : le recours à une alimentation de qualité provenant des circuits courts, dont des produits bio, demande d'activer tous les leviers.

Afin de travailler également à la mise à disposition d'une offre adaptée à la restauration collective des lycées, la Région a lancé en 2022-2023 une expérimentation avec les établissements sur les bassins de Dijon et de Besançon en mettant en place une **centrale d'achats pour les produits locaux et bio**. Objectif : permettre un meilleur porter à connaissance des besoins pour offrir des débouchés au monde agricole local.

VI. Outil numérique Eclat-BFC : une nouvelle application mobile

Né de la collaboration exemplaire et unique en France nouée entre la Région, les Départements, les communes et les autorités académiques, Eclat-BFC est une plateforme qui propose depuis la rentrée 2019 un espace numérique de travail (ENT) commun aux écoles, collèges et lycées de la région. En 2022, plusieurs développements ont permis d'ajouter de nouveaux services et d'améliorer son fonctionnement. Désormais, plus de 1 000 établissements bénéficient des services de l'environnement numérique de travail Eclat-BFC.

L'outil s'est enrichi cette année d'une nouvelle application mobile pour les parents et les élèves, afin d'en faciliter encore la commodité d'usage.

VII. Orientation : lancement d'une plateforme de stages

Étant la collectivité compétente en matière de découverte des métiers et des formations pour les adultes et, depuis 2018, pour les scolaires étudiants et apprentis, la Région poursuit quatre ambitions :

1. Renouveler les approches pour présenter les métiers et les formations
2. Donner les mêmes chances à tous d'observer et d'expérimenter les métiers
3. Faciliter l'accès à l'information
4. Valoriser l'excellence des métiers et des gestes professionnels

La Région a mis en place, en lien avec les autorités académiques et en s'appuyant sur le réseau des acteurs du Service public régional de l'orientation (SPRO), un ensemble de services qui s'étoffent chaque année.

Nouveauté pour cette rentrée : afin de renforcer le lien entre le public et les entreprises, et pour mieux explorer la diversité des métiers et le monde du travail, une plateforme des stages est créée

Lancement de la plateforme des stages de Bourgogne-Franche-Comté

Cette interface permettra l'accès à un minimum de 1 500 offres de stages dans des secteurs variés et sur tout le territoire régional. La plateforme proposera une animation en continu du réseau d'entreprises et de professionnels pourvoyeurs d'offres de stages et « accueillants ». Des contenus pédagogiques dédiés aux entreprises accueillantes et aux stagiaires seront également proposés.

L'outil permettra à tous types de publics en recherche de stage d'accéder à des offres, chacun selon son profil : collégiens, lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi ou salariés en reconversion.

L'outil offrira ainsi cinq types de stages :

- Les stages de découverte (obligatoires et facultatifs, DP3, prépa pro) ;
- Les mini-stages (hors temps scolaire) ;
- Les périodes de formation en milieu professionnel en lycée (PFMP) ;
- Les stages étudiants (obligatoires et facultatifs, en formation initiale et continue) ;
- Les périodes de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP).

La plateforme de stages sera officiellement présentée, à l'occasion de la rentrée scolaire, au lycée Denis-Diderot à Bavilliers (90) le 4 septembre prochain.

Offrir une information riche à destination de tous les publics grâce au numérique, à la réalité virtuelle et aux rencontres avec les professionnels

- ✓ **Explore demain, un nouvel outil sous forme d'une plateforme numérique dédiée à l'orientation (pour tout public)**

Mis en ligne le 15 mars 2023 à l'occasion de l'inauguration du salon « Explore les métiers », le site Internet « Explore demain » est un nouvel outil produit par le GIP Emfor, avec le soutien financier de la Région et de l'État.

Pour la première fois, toutes les informations relatives à l'orientation et à la formation sont réunies sur un même outil, accessible à tous les publics, suivant six profils différenciés : collégiens, lycéens, étudiants, alternants, en activité, en recherche d'emploi.

Adresse : www.explore-demain.fr

✓ **Cléor (pour tout public)**

Cet outil permet à tous, jeunes et adultes, de découvrir les métiers selon leurs centres d'intérêt, leurs compétences ou leurs expériences, et accompagne les choix grâce à la mise en relation des informations régionales sur l'emploi, les recrutements et les formations.

Adresse : <https://bourgogne-franche-comte.cleor.org/>

✓ **Pour les élèves de collège et de lycée (et leurs parents) : La Galerie de l'orientation**

Cette plateforme rassemble les ressources existantes de l'ONISEP, complétées des informations disponibles en région. Elle met des informations, habituellement payantes, à disposition, gratuitement, des élèves des 530 établissements de la région (collèges et lycées, publics et privés).

La Galerie de l'orientation est accessible :

- Via l'ENT Eclat-BFC, rubrique « Orientation »
- Via la page d'accueil de la Galerie de l'orientation :
<https://orientation-bourgognefranche-comte.onisep.fr>
(codes d'accès à solliciter auprès de l'établissement).

✓ **Pour les jeunes des collèges et des lycées : mise à disposition de 550 casques de réalité virtuelle**

Les casques de réalité virtuelle acquis par la Région dans le cadre de son Plan d'accélération de l'investissement régional (600 000 €) permettent la découverte immersive à 360° de plus de 200 métiers par une expérience sensible et ludique. Ces casques, dont l'usage est conçu en partenariat avec les autorités académiques, sont alimentés grâce à des environnements virtuels imaginés par l'entreprise Métiers 360. Certaines vidéos sont tournées dans des entreprises de Bourgogne-Franche-Comté, valorisant des spécificités régionales (les métiers d'art, les métiers de l'industrie, de l'agriculture...).

En 2022-2023, 145 établissements (collèges, lycées, EREA, CIO...) ont été bénéficiaires de cet outil.

✓ **Pour les équipes éducatives souhaitant faire découvrir un secteur d'activité ou un métier : « Explor'actions métiers »**

Cette application, disponible sur l'ENT, permet l'accès, via un moteur de recherche géolocalisé et thématique, à toutes les actions dédiées à la découverte des métiers proposées aux établissements scolaires par des branches professionnelles, entreprises, associations ou organisations.

Tous les acteurs proposant des actions de « découverte métiers » peuvent contribuer.

Renseignements : exploration-metiers@bourgognefranche-comte.fr

✓ **Pour tous les publics : organiser et soutenir des événements permettant la découverte et la pratique du geste professionnel**

En 2023, la Région Bourgogne-Franche-Comté a organisé un événement majeur : « Explore les métiers », au Parc des Expositions de Dijon, les 15 et 16 mars. **Plus de 7 000 visiteurs** sont venus sur deux jours découvrir les métiers, discuter avec les jeunes compétiteurs de la Compétition des métiers « Worldskills » et échanger avec les acteurs de l'orientation.

Faire des jeunes eux-mêmes des acteurs de l'orientation

✓ **Concours régional « Je filme le métier qui me plaît »**

Ce concours est proposé à un public jeune issu de la formation initiale, de l'apprentissage ou suivi en mission locale. Il invite les jeunes à filmer un métier.

Une cérémonie nationale déclinée en région récompense les meilleures réalisations.

Les films proposés en 2023 sont consultables sur Internet à l'adresse : <https://jefilmelemetierquimeplait.tv/ceremonie-region-bourgogne-franche-comte/>

En 2022-2023, pas moins de 64 films ont été tournés en Bourgogne-Franche-Comté et 7 vidéos ont été récompensées au niveau national. **Les inscriptions pour l'édition 2024 sont déjà ouvertes et se clôtureront le 17 janvier 2024.**

✓ **Compétition des métiers « Worldskills »**

Il s'agit d'épreuves où s'affrontent jusqu'au niveau mondial des jeunes de moins de 23 ans dans leur métier. Véritable tremplin mais aussi vitrine pour les filières professionnelles, la Compétition des métiers permet de faire connaître aux jeunes, par leurs pairs, l'excellence du geste et la passion pour un métier. Les jeunes primés deviennent ainsi des ambassadeurs régionaux, prêts à rencontrer et à échanger avec les plus jeunes.

Cette année, l'équipe de Bourgogne-Franche-Comté, composée de 62 candidats dans 53 métiers, se prépare pour la **compétition nationale qui se déroulera à Lyon du 14 au 16 septembre 2023.**

Plus d'information : www.worldskills-france.org

VIII. Une attention particulière portée aux actions péri-pédagogiques

La Région a développé divers modes d'intervention et de financement pour permettre aux lycées de mener des actions péri-pédagogiques et culturelles.

❖ **ÉVEIL**

L'enveloppe de 712 000 € consacrée à ce dispositif a permis de financer 680 projets dans les lycées, sur les thématiques « Éducation artistique, culturelle, scientifique », « Santé, conduites à risques, sport » et « Citoyenneté, laïcité, droits, discriminations, solidarités ».

❖ **DISPOSITIF OSE**

Pour la première année de l'appel à projets OSE (« Oser Semer ses Envies), 22 lycées ont déposé un projet, dont la particularité est d'être pensé et porté par des lycéens, au bénéfice de tous. 17 d'entre eux ont été retenus au regard des critères demandés. Une journée de restitution en présence des élèves a eu lieu mercredi 31 mai 2023 au lycée Augustin Cournot à Gray (70) pour valoriser le travail engagé et favoriser un temps d'échanges et de partages.

- ❖ **ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (EAC)**
Cinéma, spectacle vivant, musiques actuelles, arts plastiques, architecture et patrimoine : pour chacune de ces esthétiques, un dispositif de sensibilisation des jeunes, de découverte de lieux, de rencontres avec des artistes et d'accueils en résidence sont proposés à l'ensemble des établissements scolaires (lycées et CFA). Pas moins de 21 000 jeunes ont profité l'an passé de ces dispositifs d'éducation artistique et culturelle.
- ❖ **ÉCHAPPÉE LITTÉRAIRE**
Entre décembre et mai 2023, dans les 30 lycées retenus, 46 rencontres ont été organisées avec les auteurs et autrices sélectionnés pour L'Échappée littéraire. Sur les 800 participants à ces rencontres, 640 élèves ont voté pour élire leur roman et BD préférés. L'année s'est clôturée avec une « déambulation littéraire » le jeudi 1^{er} juin à Cluny.
- ❖ **BFC REPORTER**
Encadrés par des journalistes et l'équipe enseignante, les élèves des huit classes participantes l'an passé avaient pour défi de réaliser, sur le terrain, des reportages, des interviews, des photos et des dessins de presse sur la thématique retenue cette année : « Lutter contre les discriminations pour renforcer l'égalité ». Le magazine de 36 pages confectionné à cette occasion a été diffusé en format papier aux participants et est disponible sur le site Internet de la Région.
- ❖ **ÉCOLYCÉE**
108 lycées sur les 129 de la région étaient inscrits dans cette démarche au 16 mai 2023. Pour les nouveaux lycées candidats, 19 visites d'audit ont été effectuées cette année.
- ❖ **LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ MENSTRUELLE**
Le 8 décembre 2022, au lycée Chevalier d'Eon de Tonnerre, a été inauguré le déploiement des distributeurs de protections menstruelles dans les lycées.
52 distributeurs de protections menstruelles ont été achetés au bénéfice des 41 lycées volontaires, pour un coût de 30 000 €. Chaque lycée accueillant ces distributeurs déjà garnis de protections est chargé d'assurer leur réassort en bénéficiant des prix bas que permet la commande groupée organisée par la Région, grâce à sa centrale d'achat.
- ❖ **ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS**
Ce dispositif, financé par la Région, est porté par l'Association FETE. Le Plan Egalité Lycées (PEL) permet aux lycées volontaires de travailler sur la thématique de l'égalité entre les femmes et les hommes. Objectif : sensibiliser, dans une trentaine d'établissements, les équipes pédagogiques à la question de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, et faire réfléchir les élèves sur la place des femmes dans le monde du travail aujourd'hui.

IX. La stratégie régionale « Éducation-formation »

L'élaboration du nouveau « Contrat de plan régional pour le développement de la formation et de l'orientation professionnelle » (CPRDFOP) a débuté en septembre 2022 et doit s'achever en décembre 2023, avec un vote en assemblée plénière.

Les travaux, qui ont mobilisé les partenaires sociaux tout au long du processus de travail (via le CREFOP), a connu son point d'orgue avec les concertations conduites au printemps 2023, qui, au fil des cinq réunions, ont rassemblé 350 participants de tous horizons.

Le fruit de ces concertations a abouti à la formalisation des orientations, des mesures et des engagements, avec le souci constant d'une bonne articulation avec les autres stratégies régionales.

Ce nouveau contrat mettra notamment l'accent sur les transitions (écologiques, numériques, sociétales), sur l'innovation pédagogique et sur la capacité des acteurs à travailler ensemble.

IX. Lundi 4 septembre : visites de rentrée

Lundi 4 septembre 2023, à l'occasion de la rentrée scolaire, Marie-Guite Dufay, présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, visitera deux établissements du territoire, l'un en Saône-et-Loire et l'autre dans le Territoire de Belfort :

- à 10 heures : visite du **lycée de l'Horticulture et du Paysage à Tournus (71)**
- à 15h15 : visite du **lycée professionnel Denis Diderot à Bavilliers (90)**

CONTACTS PRESSE :

Marie Souverbie – marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr – tél 03 80 44 34 66

Laure Hubidos – laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr – tél 03 81 61 61 08